



60 ans d'intégration européenne mais avec des perspectives incertaines

L'intégration européenne a commencé avec la volonté d'instaurer une paix durable en Europe. Elle a abouti au premier marché intérieur du monde. Son orientation politique à venir place l'Union européenne face à de grands défis. Pour la Suisse, l'UE reste le principal partenaire commercial.

Avec la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, les anciens belligérants qu'étaient la France et l'Allemagne ont fondé, en 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Comme l'a indiqué Robert Schuman dans sa déclaration du 9 mai 1950, l'objectif était que «toute guerre entre la France et l'Allemagne devienne non seulement impensable, mais matériellement impossible». Il y a 60 ans, le 25 mars 1957, les six membres fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ont signé les traités de Rome et, ainsi, donné naissance à la Communauté économique européenne (CEE), qui a précédé l'Union européenne actuelle. Au cours des six dernières décennies, la collaboration politique et économique s'est fortement développée.

Cela dit, l'UE n'a pas toujours évolué en suivant une ligne droite et a connu, régulièrement, des crises. On a parlé d'euroscélérose dès les années 1970, avant que Jacques Delors ne redonne du souffle au projet européen avec sa proposition de marché communautaire. Grâce à l'adhésion à l'UE de la majorité des pays d'Europe de l'Est, à partir de 2004, la scission de l'Europe a pu être surmontée. Et, après une grave crise économique, ces pays ont renoué avec la croissance.

Aujourd'hui, l'UE est à la croisée des chemins. Après des années de crise économique dans de nombreux États membres de l'UE et la décision de la Grande-Bretagne de sortir de l'UE, celle-ci connaît sa plus grande crise depuis 1957. Les institutions européennes et leur capacité à faire face aux crises économiques et politiques sont remises en question. Des questions existentielles se posent, auxquelles l'UE devra trouver une réponse ces prochaines années.

Depuis l'accord sur le libre-échange en 1972, la Suisse a conclu plus de 120 accords bilatéraux avec l'UE qui règlent les relations dans les domaines économiques, scientifiques et culturels. Pour la Suisse, l'UE est le principal partenaire commercial. À l'inverse, elle est le troisième partenaire commercial de l'UE. Des marchandises et des services pour une valeur de plus d'un milliard de francs sont échangés quotidiennement. Ne serait-ce qu'en raison de sa situation géographique au cœur de l'Europe, la Suisse restera étroitement liée à l'UE sur le plan économique.

Même si on peut avoir l'impression, aujourd'hui, que les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE sont plutôt difficiles, elles sont très stables sur la durée et avantageuses pour les deux parties.

Accès direct aux marchés mondiaux



En tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un accès facilité aux marchés étrangers. Accords de libre-échange et accords bilatéraux fixent le meilleur cadre possible à cet égard.